



## PLF 2026 - Orléans : "Les Artisans du Chanvre" célèbrent 5 ans d'existence et une victoire historique pour le CBD

Alors qu'elle fête son 5ème anniversaire, la boutique orléanaise *Les Artisans du Chanvre* voit son avenir sécurisé. Son co-gérant, Antonin Blaise, également élu au Conseil d'Administration de l'UPCBD, a participé activement à la mobilisation nationale contre les mesures de l'article 23 du PLF 2026 qui menaçaient de faire disparaître 95 % des commerces spécialisés.

### Le 49.3 entérine le sauvetage de la filière

Le Gouvernement a présenté une version remaniée de son budget, engagée via l'article 49.3 de la Constitution. Ce nouveau texte **écarte les menaces** qui pesaient sur la filière : suppression des droits d'accise (**taxes à 50 %**), maintien de la TVA actuelle, de la vente en ligne et **abandon du projet de monopole** des buralistes.

Pour Antonin Blaise, ce dénouement est un immense soulagement : « *Ce budget, s'il n'est pas censuré, sauve entre 20 000 et 25 000 emplois. Pour nos cinq ans à Orléans, nous risquons une fermeture imposée par une fiscalité étouffante. C'est une victoire du bon sens pour nos clients et nos commerces de proximité.* »

### En coulisses : un engagement du terrain jusqu'à l'Assemblée

Loin d'être un simple témoin, le co-gérant des *Artisans du Chanvre* a œuvré quotidiennement au sein de l'Union des Professionnels du Cannabis Bien-être et Détente (UPCBD) : **interpellation des parlementaires**, suivi des amendements et rédaction des plaidoyers de la filière.

À Orléans, la boutique a servi de relais local. « *Nos clients étaient inquiets. Nous avons mené un travail d'information constant en magasin, recueillant de nombreuses signatures pour notre pétition nationale* », précise Antonin Blaise. En parallèle, il a assuré un rôle de référent pour les professionnels du secteur, décryptant les enjeux juridiques pour les adhérents de l'association.

### L'avenir : vers un statut de « caviste du cannabis » et une loi cadre

Si la filière savoure cette victoire budgétaire, l'objectif reste d'obtenir une réglementation définitive. « *Gagner chaque année sur chaque budget ne suffit pas. Nous avons besoin d'un cadre juridique clair et stable qui sépare enfin le CBD du tabac* », plaide **Antonin Blaise**.

« *Nous revendiquons un métier d'expert, comparable à celui d'un "caviste du cannabis". Notre rôle est de sélectionner des produits d'excellence selon leur terroir, leurs arômes et l'éthique de leur production. Nous continuerons de nous battre pour une réglementation qui sécurise durablement les professionnels et garantit aux consommateurs une qualité irréprochable, loin des circuits non contrôlés.* »

### À propos des Artisans du Chanvre

Référence orléanaise du **CBD naturel et conforme depuis 5 ans**, la boutique mise sur l'expertise technique et la transparence. Elle participe activement à la **structuration de la filière** au niveau national via l'UPCBD.

**Contact Presse** : Antonin BLAISE – Co-gérant et membre du CA de l'UPCBD - 06 99 35 56 98 – [antonin.blaise@laposte.net](mailto:antonin.blaise@laposte.net) – 81 rue Bannier, 45000 Orléans